

(11) Numéro de publication : 0 446 160 A1

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(21) Numéro de dépôt : 91450004.6

(51) Int. Cl.⁵: **A47B 96/20,** A47B 13/08

(22) Date de dépôt : 06.03.91

30) Priorité: 09.03.90 FR 9003222

43) Date de publication de la demande : 11.09.91 Bulletin 91/37

84) Etats contractants désignés : BE CH DE ES GB IT LI 71 Demandeur : Riquelme, Jean-Marie Les Quatre Noyers 3209, route de Lamothe F-82000 Montauban (FR)

102 Inventeur : Riquelme, Jean-Marie
Les Quatre Noyers 3209, route de Lamothe
F-82000 Montauban (FR)

- (54) Dessus de tables ou de bahuts, massifs, collés.
- 57 L'invention concerne la fabrication, de dessus de tables ou de buffets massifs collés, avec à l'intérieur un système de traverse (5), limitant considérablement les déformations de ces derniers.

Les dessus, peuvent avoir toutes formes, et sont constitués d'au moins deux panneaux de bois collés: un supérieur (1) et un inférieur (2) massifs, et éventuellement une partie centrale (3), garnie, entièrement ou partiellement avec un ou plusieurs panneaux superposés et collés; plus plusieurs traverses (5) libres, dont le sens du fil du bois est opposé aux autres, et une alèse (4) recouvrant entièrement ou partiellement les côtés latéraux des dessus.

Cette invention est particulièrement destinée à la fabrication d'éléments de meubles ou de menuiseries, tels que dessus de tables, buffets, bancs, passe-plats, cloisons, portes, volets et toutes sortes de panneaux.

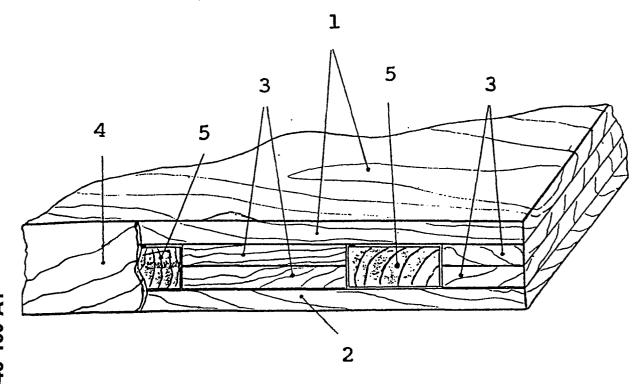


FIG.1

DESSUS DE TABLES OU DE BUFFETS, MASSIFS, COLLES

5

10

15

20

25

30

35

40

45

La présente invention concerne la fabrication de dessus de tables et de bahuts massifs de toutes formes en toutes dimensions, collés en plusieurs épaisseurs avec à l'intérieur un système de traverses (5) limitant considérablement les déformations de ces derniers.

Les dessus traditionnellement sont fabriqués en collant sur chant des planches, en une seule épaisseur, mais rien n'empêche les déformations, parfois très importantes causées, par l'hygrométrie, par un mauvais séchage du bois, très difficile à sécher le milieu pour des épaisseurs importantes, ou par simplement la nervosité du bois. Une grande partie de fabricants ont renoncé à employer dans leur fabrication des dessus massifs à cause surtout des services après vente.

Cette méthode de fabrication, selon l'invention permet de rémédier à ces inconvénients. Le bois est aussi mieux séché à cause des faibles épaisseurs utilisées. Le principe de cette fabrication est de coller deux ou plusieurs panneaux de bois superposés en respectant le sens du fil du bois et de noyer à l'intérieur, dans le sens opposé au fil du bois, des traverses en bois (5), sans être collées, venant donner une rigidité au plateau, mais légèrement plus courte que la largeur des panneaux pour que les dilatations normales dûes à l'hygrométrie puissent s'effectuer. En mettant de la même façon d'autres traverses (5), les plateaux sont tenus par ces dernières, limitant considérablement les déformations des dessus.

La figure 1 représente en coupe un dessus de table.

Selon des méthodes particulières de fabrications :

- s'il n'y a que deux panneaux de bois superposés à l'intérieur, il est indispensable de défonçer des rainures dans le sens de la largeur, dans un ou dans les deux panneaux pour pouvoir y loger les traverses.
- autrement, si le dessus est constitué d'au moins trois panneaux superposés et collés, tous dans le même sens, il se compose d'un panneau supérieur (1), un inférieur (2), et d'une partie centrale (3) où sont logées les traverses (5), ayant bien sûr le sens du bois opposé, entre elles, de la même épaisseur, des morceaux de panneaux sont collés, pouvant être en plusieurs épaisseurs superposées, reliant le panneau supérieur (1) à l'intérieur (2). De ce fait, les traverses (5) sont naturellement coincées entre les plateaux supérieur (1) et inférieur (2) sans être obligé d'y défonçer des rainures.
- l'intérieur de la partie centrale (3), en dehors des traverses (5), peut être vide, garnie partiellement ou entièrement de bois ou d'autres maté-

riaux pouvant même avoir des propriétés d'isolation phonique ou thermique.

- les traverses intérieures (5) peuvent avoir toutes formes et être fabriquées avec n'importe quel matériau adapté.
- sur les chants des longs côtés, une alèse (4) dans le même sens du fil du bois des panneaux, peut être collée, couvrant entièrement le chant ou, que la partie centrale (3).
- sur les chants de la largeur des dessus, à l'extérieur, peut être fixée ou collée, une traverse ou une alèse, quelque soit le sens du bois.

Cette invention est particulièrement destinée à la fabrication d'éléments de meubles ou de menuiseries, tels que dessus de tables, bahuts, divers meubles, bancs, passe-plats, cloisons, portes, volets et toutes sortes de panneaux.

Revendications

- 1) Procédé de fabrication de dessus de tables et de bahuts massifs, de toutes formes, en toutes dimensions, collés, en deux ou plusieurs panneaux de bois superposés, en respectant le sens du fil du bois, caractérisé en ce que des traverses (5), non collées sont noyées à l'intérieur des panneaux de bois, dans le sens opposé du fil du bois des panneaux et en ce que deux panneaux de bois sont superposés et collés, en créant le défonçage des rainures dans le sens de la largeur dans l'un ou dans les deux panneaux pour pouvoir noyer les traverses (5).
- 2) Procédé selon la revendication 1 caractérisé en ce que trois panneaux au moins de bois, superposés et collés, tous dans le même sens, les dessus se composent d'un panneau supérieur (1), un inférieur (2) et d'une partie centrale (3) où sont logées les traverses (5), ayant bien sûr le sens du bois opposé, entre elles, de la même épaisseur, des morceaux de panneaux sont collés (pouvant être déjà des morceaux des panneaux collés et superposés), reliant le panneau supérieur (1) à l'inférieur (2).
- 3) Procédé selon les revendications 1 et 2 caractérisé en ce que l'intérieur de la partie centrale (3), en dehors des traverses (5), est avantageusement vide, garni partiellement ou entièrement de bois.
- 4) Procédé selon les revendications 1 et 3 caractérisé en ce qu'à l'intérieur, de la partie centrale (3) en dehors des traverses (5), est avantageusement garnie partiellement ou entièrement de n'importe quel matériau, pouvant même avoir des propriétés d'isolation phonique ou thermique.
- 5) Procédé selon une des revendications ci-dessus caractérisé en ce qu'une alaise (4), dans le même sens du fil du bois des panneaux, est avantageuse-

55

ment collée sur les chants, des longs côtés du dessus, couvrant, la totalité de ces derniers ou, que la partie centrale (3).

6) Procédé selon une des revendications précédentes caractérisé en ce que sur les chants des côtés de la largeur du dessus, à l'extérieur, est fixée ou collée une traverse ou une alaise quelque soit le sens du bois.

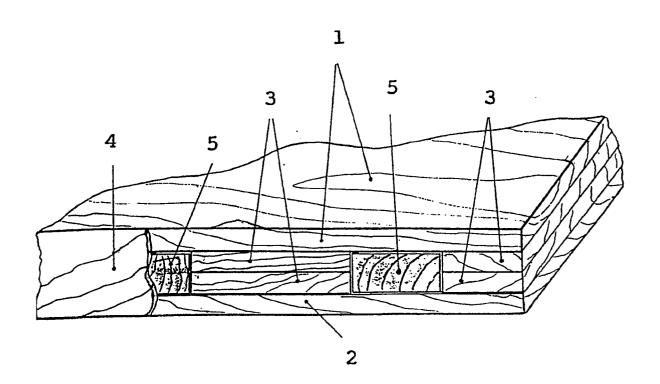


FIG.1



RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE Numero de la demande

EP 91 45 0004

tégorie	Citation du document avec i des parties per	ndication, en cas de h inentes	esoin, F	concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.5)
•	CH-A-339151 (ERISMANN) * page 2, ligne 60 - page	ge 2, ligne 71 *		1, 2.	A47B96/20 A47B13/08
	GB-A-491120 (HALBERTSMA * Te document en entier	•	:	1, 2, 3.	
,	DE-A-1478073 (MEYER)				
	FR-A-1059100 (SANTAMBRO	GIO)			
•	CH-A-584018 (BRUYNZEEL)				
					DOMAINES TECHNIQUE RECHERCHES (Int. Cl.5)
					A47B
Le pr	ésent rapport a été établi pour tou	ites les revendications	:		
		Date d'achitement 21 MAI		KNOPS	Examinateur J.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique		T: théorie ou principe à la base du l'invention E: decument de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D: cité dans la demande L: cité pour d'autres raisons			